

François Fillon : le revenu de solidarité active sera étendu en septembre aux jeunes actifs de moins de 25 ans (<http://www.gouvernement.fr>)



François Fillon lors de son discours sur le rSa. Photo : Benoît Granier/Matignon

Le Premier ministre, accompagné de Martin Hirsch, a effectué, le 24 février, un déplacement à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), sur le thème du revenu de solidarité active (rSa). Après une visite du Relais Val de Seine, entreprise spécialisée dans la récupération et le recyclage de textiles, François Fillon a affirmé que le rSa pour les jeunes actifs de moins de 25 ans entrera bien en vigueur en septembre.

Après avoir rencontré plusieurs ouvriers de l'entreprise Relais Val de Seine, qui emploie une quarantaine de salariés en insertion, François Fillon a rendu hommage à l'entrepreneuriat social pour son action. Elle est symbolique "d'une solidarité fondée sur le travail, mais qui est aussi et surtout fondée sur la conviction qu'il existe chez chaque individu, aussi désemparé et brisé soit-il, une dignité et un volonté qui ne demande qu'à être sollicitées", a-t-il estimé. Et de préciser que "la réinsertion sociale par le travail est un tremplin bien plus efficace que tous les autres pour lutter contre l'exclusion et la précarité".

Sur l'année 2009, les recrutements de l'entreprise Relais Val de Seine ont concerné pour 38 % des bénéficiaires du rSa, qui n'avaient aucune activité professionnelle. Ces salariés, qui sont principalement des femmes, cumulent souvent un bas niveau de qualification et des problèmes sociaux importants. Aujourd'hui, une importante proportion de salariés sont embauchés à temps plein et rémunérés au Smic.

Le rSa concerne 1,7 million de foyers



Photo : Matignon/Benoît Granier

Attentif à ce que la reprise économique profite à tous et n'entraîne pas de nouvelles formes d'exclusion, François Fillon a rappelé que le Gouvernement s'est fixé une double priorité : revaloriser le travail et faciliter l'insertion. En ce sens, "le rSa introduit une rupture par rapport aux dispositifs antérieurs", a-t-il précisé. Mais

c'est surtout l'extension du rSa aux jeunes actifs de moins de 25 ans, en septembre prochain, qui permettra de donner les mêmes droits à tous ceux "qui auront travaillé au moins 2 ans sur une période de 3 ans". Cette mesure devrait bénéficier à environ 160 000 jeunes dont 120 000 en emploi.

Entré en vigueur depuis le 1er juin, le nouveau dispositif concerne 1,7 million de foyers. Parmi eux, 1 million de foyers n'ont aucun revenu d'activité et perçoivent donc le rSa "socle", qui est en moyenne de l'ordre de 422 euros par mois. Près de 600 000 foyers perçoivent le rSa "activité", qui complète leurs revenus modestes à hauteur de 157 euros en moyenne par mois.

Le Premier ministre souhaite que cette montée en charge se poursuive et a notamment rappelé que l'Etat, les collectivités locales et les associations ont pour mission de rappeler leurs droits aux nombreuses personnes qui ignorent encore qu'elles sont éligibles au rSa. "Quand la montée en charge du rSa sera complète, on estime à 700 000 le nombre des personnes qui sortiront de la pauvreté grâce au complément de revenus fourni par le revenu de solidarité active", a-t-il affirmé.

Développer l'entrepreneuriat social



Photo : Benoît Granier/Matignon

L'entrepreneuriat social constitue une voie d'insertion professionnelle durable et un gisement de richesses et d'emplois considérables. Le grand emprunt a réservé une enveloppe de 100 millions d'euros pour son développement. Par ailleurs, le Premier ministre a demandé au député Francis Vercamer de conduire une

mission pour étudier les moyens de développement de ce secteur, qui rassemble déjà 200 000 entreprises et emploie 2 millions de salariés. Les conclusions du rapport seront rendues pour la fin du mois de mars.

Le contrat unique d'insertion. Issu de la loi du 1er décembre 2008, ce contrat a considérablement modifié l'accompagnement social des bénéficiaires du rSa en mettant en place un meilleur accompagnement. Remplaçant les quatre contrats aidés du Plan de cohésion sociale, il permet de s'adapter aux situations des personnes. Plus souple, il permet par exemple de réaliser des périodes d'immersion en entreprises au milieu d'un parcours d'insertion, en suspendant par exemple son contrat pour une période d'essai, et en le reprenant si l'essai n'est pas concluant.

24.février2010

François Fillon : "le revenu de solidarité active est une grande réforme qui fait honneur à la République"

François Fillon a visité le "Relais Val de Seine", une société coopérative ouvrière ayant pour objet de lutter contre l'exclusion par la création d'emplois, le 24 février 2010 à Chanteloup-les-Vignes dans les Yvelines.

Le Premier ministre, accompagné par Martin Hirsch, a rappelé que "l'extension du RSA aux jeunes de moins de 25 ans qui ont exercé une activité professionnelle, qui auront travaillé au moins 2 ans sur une période de 3 ans, entrerait en vigueur en

septembre prochain". "Cette mesure devrait bénéficier à terme à environ 160 000 jeunes dont 120 000 en emploi".

Le rSa permet à la fois d'améliorer le pouvoir d'achat des plus modestes, d'encourager la reprise d'une activité professionnelle et de lutter contre l'exclusion en :

- fournissant un complément de revenu aux travailleurs à faibles ressources ;
- garantissant que le retour à l'emploi signifie bien une augmentation des revenus dans la durée ;
- assurant un accompagnement personnalisé en plus d'un revenu minimum.

[Lire l'intervention du Premier ministre](#)